

RAPPORT D'INFORMATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

Objet : Compte-rendu des décisions du Maire et des actions en justice

Rapporteur : Pascal CHARMOT

En vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014 portant délégations du conseil municipal au maire de certaines attributions, **il est rendu compte ci-dessous au Conseil municipal des décisions prises dans ce cadre :**

N°	DATE	OBJET DE LA DECISION	DETAILS
DC2017-029	20/06/2017	<p>Modification de marché n°1 au marché n°16-030</p> <p>Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une Maison des Familles dans l'ancienne villa des Jardins de l'Hôtel de Ville à Tassin La Demi-Lune</p>	<p><u>Titulaire</u> : Groupement conjoint avec mandataire solidaire composé des entreprises ARCHIPAT / SLECTEC INGENIERIE / UBC INGENIERIE / ECP ASSOCIES, ARCHIPAT étant mandataire.</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>1/ Fixation du forfait définitif de rémunération et du coût prévisionnel définitif des travaux à l'issue des études d'Avant-Projet Définitif (APD) (+ 436,26 € H.T. soit + 523,51 € TTC avec TVA à 20%).</p> <p>2/ Plus-value liée à des modifications apportées au programme en phase avant-projet : accès au sous-sol par l'ascenseur et agrandissement d'une fenêtre sur le côté ouest de l'extension (+ 3 513,60 € H.T. soit + 4 216,32 € TTC avec TVA à 20%).</p> <p><u>Montant de la modification de marché</u> : + 3 949,86 € H.T. soit + 4 739,83 € T.T.C. (avec TVA à 20%)</p> <p><u>Variation par rapport au montant initial du marché</u> : +4,32 %.</p> <p><u>Date de notification de la modification de marché</u> : 21/06/2017</p>
DC2017-030	19/06/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-025</p> <p>Travaux électriques préalables à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (V.P.I.) à l'école élémentaire Leclerc à Tassin La Demi-Lune</p>	<p><u>Attributaire</u> : SNEF (Agence de Lyon)</p> <p><u>Montant du marché</u> : 39 306,83 € HT soit 47 168,20 € TTC (avec TVA à 20%).</p> <p><u>Date de notification du marché</u>: 20/06/2017.</p>

DC2017-031	30/06/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-026</p> <p>Maintenance et évolution des équipements de téléphonie de la Ville et du C.C.A.S. de Tassin La Demi-Lune</p>	<p><u>Attributaire</u> : INEO DIGITAL</p> <p>Accord-cadre à bons de commande avec un maximum (exprimé en valeur) conclu avec un opérateur économique (une entreprise unique ou un groupement d'entreprises) et passé en application de l'article 78 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.</p> <p>Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et ce, dans les conditions du C.C.A.P.</p> <p><u>Montant maximum défini</u>: 20 000 € H.T. / an. (Ce montant est identique pour la période initiale et ferme et pour chacune des périodes de reconduction).</p> <p><u>Date de notification du marché</u>: 04/07/2017.</p>
DC2017-032	14/06/2017	<p>Signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec ARIMA CONSULTANTS</p> <p>Mission d'assistance à la passation d'un marché d'assurance pour la Ville de Tassin la Demi-Lune et le CCAS de Tassin la Demi-Lune.</p> <p><u>Montant de l'offre</u> : 4 080 € TTC</p>
DC2017-033	15/06/2017	<p>Modification de la régie de recettes de l'Espace Culturel L'Atrium</p>	<p>Mise en place d'un nouveau mode de recouvrements pour l'encaissement des recettes de la billetterie (virement et télépaiement)</p>
DC2017-034	01/08/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-030</p> <p>Travaux de mise en accessibilité à l'école élémentaire Berlier Vincent - relance lot n°5 "Serrurerie" (suite à résiliation du marché détenu par BERM)</p>	<p><u>Attributaire</u> : TARDY</p> <p><u>Montant</u> : 9 004,60 € HT soit 10 805,52 € TTC avec TVA à 20%</p> <p><u>Date de notification du marché</u>: 29/08/2017.</p>
DC2017-035	06/09/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-028</p> <p>Préparation à la mise en place de la dépenalisation du stationnement payant et gestion du stationnement payant : Collecte, maintenance et renouvellement du parc d'horodateurs de la Ville de Tassin La Demi-Lune et traitement des RAPO</p>	<p><u>Attributaire</u> : SAGS SERVICES</p> <p>Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum (exprimés en valeur) conclu avec un opérateur économique (une entreprise unique ou un groupement d'entreprises) et passé en application des articles 78 et 79 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.</p> <p>Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et ce, dans les conditions du C.C.A.P.</p> <p>Montants minimum et maximum des commandes</p>

		(recours administratifs préalables obligatoires).	<p>susceptibles d'être passées définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum : 10 000 € HT sur la durée du marché - Maximum : 208 000 € HT sur la durée du marché <p>Contrat conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2020 inclus.</p> <p><u>Date de notification du marché: 08/09/2017.</u></p>
DC2017-036	21/08/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-029</p> <p>Prestations de transports pour la Ville et le C.C.A.S. de Tassin La Demi-Lune.</p>	<p><u>Attributaire</u> : AUTOCARS PLANCHE</p> <p>Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum (exprimés en valeur) conclu avec un opérateur économique (une entreprise unique ou un groupement d'entreprises) et passé en application des articles 78 et 79 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.</p> <p>Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et ce, dans les conditions du C.C.A.P.</p> <p>Montants minimum et maximum des commandes susceptibles d'être passées définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum : 20 000 € HT / an - Maximum : 50 000 € HT / an <p>Accord-cadre conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er septembre 2017 (soit du 1er septembre 2017 au 31 août 2018) reconductible tacitement par périodes successives d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.</p> <p>Il expirera automatiquement à l'issue de 4 ans soit le 31 août 2021.</p> <p><u>Date de notification du marché: 22/08/2017.</u></p>
DC2017-037	28/08/2017	<p>Attribution Marché Public Marché n°17-031</p> <p>Travaux de désamiantage (lot n°1) liés à l'aménagement d'une Maison des Familles dans l'ancienne villa des Jardins de l'Hôtel de Ville à Tassin La Demi-Lune</p>	<p><u>Attributaire</u> : QUALIT'R</p> <p><u>Montant</u> : 22 210 € HT soit 26 652 € TTC avec TVA à 20%</p> <p><u>Date de notification du marché: 29/08/2017.</u></p>

Enfin, vous trouverez ci-dessous un état des actions contentieuses intentées dans le cadre de cette délégation, à l'initiative de tiers :

1. Marchés Publics :

▪ Objet de l'action en justice :

Action en justice entamée par STUDIO PYC suite à la résiliation du marché par la Ville (marché n°15-021 – « Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une Maison des Familles dans l'ancienne villa des Jardins de l'Hôtel de Ville »). STUDIO PYC a saisi le Comité Consultatif de Règlement Amiable des litiges.

La Ville a envoyé son mémoire en défense.

Audience avec le Comité Consultatif de Règlement Amiable des litiges attendue.

▪ Objet de l'action en justice :

Construction du pôle multi-associatif MJC-CPNG "L'Oméga" : Dépôt d'un référé-expertise en mars 2015 auprès du Tribunal Administratif de Lyon, pour recherche des responsabilités des différentes entreprises du chantier quant aux nombreuses malfaçons.

Entreprises concernées / Titulaires de marchés concernés :

- Maîtrise d'œuvre : Marché n°10-002 - Groupement Clément VERGELY
- Contrôleur technique : Marché n°10-009 - BTP CONSULTANTS
- Lot n°2 "Terrassements-Maçonnerie Gros œuvre" - Marché n°11-038 - B. DURON
- Lot n°3 "Charpente bois-Couverture-Bardage" - Marché n°11-039 - F. SAINE
- Lot n°4 "Etanchéité" - Marché n°13-025 - SMAC
- Lot n°8 "Plâtrerie-Peinture" - Marché n°12-031 – EDC
- Lot n°5 "Menuiseries extérieures bois" et n°7 "Menuiseries intérieures bois" - Marchés n°11-041 et 11-042 – THALMANN

Nouvelle confrontation avec les entreprises en présence de l'expert le vendredi 21/07/2017.

2. Urbanisme :

▪ Objet de l'action en justice :

Mise en demeure d'acquérir, parcelle sise 114 avenue Charles de Gaulle.

Saisine du juge de l'expropriation par les requérants, M. et Mme REVERAND.

▪ Objet de l'action en justice :

Refus de permis de construire déposé par SCI TASSIN POLY pour la construction de 57 logements, 24-26 rue Poly.

Requête en annulation déposée par SCI TASSIN POLY au Tribunal administratif le 30/05/2017.

Requête en annulation (déféré préfectoral) déposée par la Préfecture du Rhône le 21/04/2017.

▪ Objet de l'action en justice :

Refus de permis de construire déposé par FOCH INVESTISSEMENT pour la construction de 26 logements au 3 rue Barthélémy Thimonnier.

Requête en annulation déposée le 23/05/2017.

- Objet de l'action en justice :
Refus de permis de construire déposé par SSCV Clos Romy pour la construction de 4 logements au 54 avenue de la République.
Requête en annulation déposée le 05/07/2017.
- Objet de l'action en justice :
Refus de permis de construire déposé par ICADE IMMOBILIER pour la construction de 46 logements, chemin de la Halte Blanche.
Requête en annulation déposée le 03/07/2017.
- Objet de l'action en justice :
Sursis à statuer opposé au permis d'aménagement déposé par FR IMMOBILIER pour l'aménagement de 5 lots au 4 impasse de l'Aigas.
Requête en annulation déposée le 13/07/2017.
- Objet de l'action en justice :
Sursis à statuer opposé au permis d'aménagement déposé par les Consorts PITANCE pour l'aménagement de 4 lots au 72 chemin de l'Aigas.
Requête en annulation déposée le 10/07/2017.
- Objet de l'action en justice :
Permis accordé à la Ville le 22/05/2017 pour la couverture de deux terrains de tennis allée du Sauze.
Référé suspension déposé par JLB TASSIN (M. Jean-Luc BLANC) le 29/08/2017.